Document generated on 07/15/2025 8:39 p.m.

Histoire Québec

La Ville de Terrebonne en partie détruite par le feu
130 maisons détruites. 1200 personnes sans abri

Gilles Boileau

Volume 3, Number 1, June 1997

Des Mille Isles aux Deux-Montagnes

URI: https://id.erudit.org/iderudit/11195ac

See table of contents

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Boileau, G. (1997). La Ville de Terrebonne en partie détruite par le feu : 130 maisons détruites. 1200 personnes sans abri. *Histoire Québec*, *3*(1), 28–31.

Tous droits réservés © La Fédération des sociétés d'histoire du Québec, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ingt-sixième année — No. 49 Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro Vendredi 8 décembre 1922

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

La Ville de Terrebonne en partie détruite par le feu

130 maisons détruites. 1 200 personnes sans abri

Le terrible incendie qui a ravagé Terrebonne au début de décembre 1922 laissait une bonne partie de la population dans la misère. Cette épreuve fait partie de l'histoire et c'est pour cette raison que nous la rappelons dans ces pages tirées de l'*Avenir du Nord* du vendredi 8 décembre 1922. On notera l'appel lancé par le député (qui était aussi propriétaire du journal), tout comme on remarquera que la charité n'était pas toujours anonyme. G.B.

Récit de la catastrophe

Rien ne donnait autant l'illusion d'une ville détruite par la guerre que l'incendie qui a ravagé Terrebonne dans la nuit du 1er au 2 décembre, qui a détruit tout le quartier des affaires et la partie habitée par la classe ouvrière.

En effet, au milieu des flammes dont la lueur se voyait à cinquante milles de distance, sous l'épais tourbillon d'une fumée âcre et parmi les ruines des maisons tombées, on voyait une population affolée fuyant avec de pauvres effets sauvés du désastre, quelques-uns à demi-habillés, d'autres drapés dans des couvertures. Le bruit du bois sec du clos de bois incendié donnait l'illusion d'un feu de mitrailleuse et quand les flammes atteignirent un magasin de quincaillerie contenant de la poudre et des cartouches ainsi que de la dynamite, le bruit des détonations répétées vint donner la complète illusion d'un bombardement par des troupes ennemies.

La malheureuse population était littéralement affolée et certains ne savaient plus ce qu'ils faisaient. Ici une mère errait, apportant un bébé et deux jeunes enfants s'accrochant à sa robe; plus loin, un vieillard que le feu semble avoir complètement détraqué, se promène machinalement portant sous son bras une vieille pendule qui peut valoir trente sous. Nous lui parlons et il nous regarde un instant sans répondre puis ses yeux se rejettent comme médusés vers le foyer ardent où tout ce qu'il avait a péri.

Au coin d'une rue, devant le bureau de poste, le curé Comtois portant le Saint Sacrement récite le chapelet entouré d'un groupe de vieillards et de femmes, quelques-uns agenouillés dans la boue. Une femme d'une quarantaine d'années prie à haute voix, les bras étendus en croix, et des enfants viennent mêler leurs pleurs à ce chœur de prières.

Ici deux jeunes gens soutiennent une vieille femme malade, leur mère probablement, et on se demande un moment si les flammes dévastatrices n'iront pas plus vite que ce trio épouvanté. Deux vieillards, le mari et la femme, traversent une rue où les débris tombent drus. Tous les deux se tiennent par la main comme des enfants et rient. Partout les meubles sauvés à la hâte encombrent les rues. C'est un fouillis sans nom de voitures amenées à la hâte, de déménageurs, d'autos pouvant à peine circuler dans la foule des sinistrés et de bestiaux ou de chevaux sauvés à la hâte des étables ou des écuries. Une vache qu'on tente de sauver se sauve à la hâte, prend la mauvaise direction et disparaît dans les flammes.

On voit des gens s'aider pour porter leurs meubles et les mettre à l'abri, mais une heure plus tard l'abri est lui-même en flammes et c'est lamentable de voir brûler ces pauvres meubles, car le quartier Sainte-Marie, détruit par les flammes, contenait beaucoup d'humbles demeures. Alors que d'aucuns sauvent ce qu'ils ont de plus précieux ou de plus utile, on en voit beaucoup porter des objets absolument inutiles, ne sachant où aller, n'ayant plus un endroit pour se réfugier.

L'origine de l'incendie

L'incendie qui a pris son origine dans la scierie Limoges, a éclaté à 8h30, et à dix heures, trois rues sont rasées par les flammes qu'active un vent de 40 à 60 milles à l'heure, soufflant du nord-ouest au sud-est. Une à une les rues sont traversées par les flammes que le vent emporte en même temps que des tisons qui parcourent le ciel comme des météores. Des étincelles ont été portées jusqu'à Saint-François-de-Sales et ont incendié du foin et des granges, mais le feu a été arrêté.

Le conseil municipal siégeait quand on cria; «Au feu!» et le maire et les conseillers ajournèrent à la hâte. M. le maire Labelle arriva chez lui pour voir le feu se communiquer à ses propriétés. Une demi-

heure plus tard, elles s'abîmaient au milieu des flammes avec tout ce qu'il possède.

Le maire qui a tout perdu dans cet incendie, les échevins, le curé Comtois, les Clercs de Saint-Viateur, les Pères du Saint-Sacrement, toute la population a été admirable de dévouement.

Des asiles ont été trouvés un peu partout pour les femmes et les enfants, qu'il faisait peine à voir, criant avec éclat ou trop effrayés pour pleurer et regardant les flammes avec des yeux exorbités. On s'est occupé d'un peu tout le monde et le collège contient le plus grand nombre de réfugiés.

Montréal, Trois-Rivières, Sainte-Thérèse et Sainte-Rose furent appelés tour à tour et vers onze heures et demie, une puissante pompe automobile de Montréal fut dépêchée sur les lieux. Les hommes venus avec l'appareil prirent charge chacun d'une équipe de pompiers qui étaient déjà à l'œuvre et tentèrent dans toutes les directions d'enrayer l'incendie.

De la manufacture Limoges, le feu sauta aux maisons environnantes et se communiqua bientôt à l'hôtel de ville et au bureau de poste. De la rue Sainte-Marie, où était située la manufacture Limoges, l'incendie gagna et détruisit les rues Saint-André, Saint-Joseph, Chapleau, Laurier et Dupont sur la largeur de trois rues, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre et Saint-François.

La «marine», une construction de brique sise près de la rivière des Mille-Îles dans laquelle se trouvaient les pompes qui tiraient l'eau de la rivière pour combattre les incendies. Malheureusement, le soir du 1er décembre 1922, on s'aperçut que les appareils ne fonctionnaient pas.
SOURCE : Arthur Piché, *Terrebonne, vendredi 1er décembre 1922*, Terrebonne, 1982.

Une rue seulement, la rue Saint-Louis, séparait l'incendie du haut de la ville où sont situés l'église, le presbytère, le couvent et la manufacture Moody, ainsi que plusieurs autres manufactures. Le feu continua sa course vers l'est de la partie basse de la ville atteignant les limites de la rue Dupont qui est la dernière rue. Le brasier comprenait six rues de longueur sur près de trois rues de largeur.

Légende de la carte

1- Manufacture Limoges
2- Étal de boucher Aldéric Ouimet
3- Collège Saint-Louis
4- Hôtel de ville
5- Chaufferie de la manufacture
6- "La Marine"
7- Hôtel Morice
8- Zénon Alarie
9- Eusèbe Ethier
10- Hôtel Central
11- Henry Doyle
12- Banque Provinciale
13- Quincaillerie Jacques
14- Magasin Deschambault
15- Restaurant Richard
16- Bureau de poste
17- Pharmacie Rochette
18- Magasin Jos Brière
19- Maison Alarie
20- Épicerie Georges Beausoleil
21- Épicerie Augustin Beausoleil
22- Juvénat Saint-Sacrement
23- Église paroissiale
24- Couvent Notre-Dame
25- Manufacture Globe Shoe

Plan de Lise Latendresse illustrant le secteur incendié.
SOURCE : Arthur Piché, *Terrebonne, vendredi 1er décembre 1922*, Terrebonne, 1982.

Les secours

Dès samedi, on organisa des secours pour la population privée de logis, de vêtements et de vivres. Le conseil municipal de Terrebonne s'est réuni et a discuté la situation qui semblerait désespérée si l'on ne savait pas que l'aide de tous les citoyens de la province de Québec est acquise d'avance à la ville en partie détruite. Sir Lomer Gouin et l'honorable Athanase David ont été, samedi

après-midi, sur les lieux et ont assuré le maire, M. Eugène Labelle, que les sinistrés seraient secourus immédiatement.

M. Jules-Édouard Prévost, député de Terrebonne au Parlement fédéral, retenu chez lui par la maladie, a communiqué sa sympathie aux autorités de Terrebonne, par le télégraphe et par le téléphone. Lundi, il envoyait une souscription pour les sinistrés et lançait, par lettre circulaire, un appel à la pitié généreuse des citoyens de Saint-Jérôme. Mardi, il se rendait à Montréal pour rencontrer Sir Lomer Gouin et le comité de secours formé de citoyens de Montréal et de Terrebonne. Il a obtenu d'Ottawa 500

Eugène Labelle, maire de Terrebonne de 1918 à 1923.
SOURCE : Arthur Piché, **Terrebonne, vendredi 1er décembre 1922**, Terrebonne, 1982.

couvertes prêtées par le ministère de la milice.

Samedi dernier, une délégation importante est allée à Québec pour y rencontrer le premier ministre à qui elle fut présentée par l'honorable M. David. Le gouvernement provincial a immédiatement donné une subvention de $ 5 000. Le conseil a aussi demandé au gouvernement de lui prêter l'argent voulu pour reconstruire sans délai la partie détruite de la ville de Terrebonne. La question est à l'étude.

De leur côté, les dames de Terrebonne n'ont pas été inactives et ont formé un comité de secours. Mme Joseph-Édouard Masson et Mme Henri Desjardins

Le curé Joseph Sinaï Comtois.
SOURCE : Arthur Piché, *Terrebonne, vendredi 1er décembre 1922*, Terrebonne, 1982.

ont été choisies comme présidentes, et Mlle Antoinette Labelle comme secrétaire. Ce comité a avisé aux moyens immédiats de trouver du secours pour les sinistrés et s'occupera de les secourir tant que la partie de la ville détruite ne sera pas reconstruite. Dans ce comité des dames, nous relevons les noms de Mmes Mathieu, Piché, Millette, Desjardins, R. Masson, H. Masson, J. Beaupré et Therrien. Tout envoi en nature, lingerie, effets, sera reçu avec reconnaissance au collège Saint-Louis de Terrebonne.

Un comité des finances aussi a été formé qui se compose de l'abbé Comtois, curé de Terrebonne, de MM. L.H. Desjardins, échevin, C.H. Desjardins, Émile Sasseville, Al. Millette, E.S. Mathieu, P. Picher, R. Deschambault, Roddy et Hercule Masson.

La charité bien organisée

Sur l'initiative de *La Patrie*, une réunion a été tenue à Montréal, dimanche, et on y a organisé un comité de secours composé de Mgr Piette, vicaire général de Montréal, de l'abbé Comtois, de MM. Alfred Lambert, président de la Chambre de commerce, W. Birks, président du Board of Trade, Eugène Labelle, maire de Terrebonne, et du Dr Raoul Masson.

Des dons en argent, en nature, n'ont pas tardé à arriver. Des vêtements et des vivres ont été envoyés en abondance par plusieurs maisons de Montréal. Lady Gouin

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, la jolie petite ville de Terrebonne a été partiellement détruite par un terrible incendie. Le total des maisons brûlées est de 130 et le montant des assurances s'élève à moins de 20 pour cent des pertes que l'on estime à un million de dollars. L'Hôtel de ville, le bureau de poste, d'importantes maisons de commerce, de nombreuses maisons d'ouvriers ne sont plus que des ruines. Et ce grand malheur arrive au commencement de l'hiver! La conflagration a été si rapide que les sinistrés n'ont pu rien sauver de leurs meubles et de leur linge. Les trois quarts de la ville sont disparus sauf deux ou trois maisons : environ cinq arpents carrés ont été balayés par les flammes.

Il y a actuellement 1 200 personnes sans abri, sans vêtements, sans nourriture. Le collège et quelques autres maisons les abritent temporairement. La désolation de ces pauvres malheureux est indescriptible mais facile à comprendre. Pouvons-nous rester insensibles et inactifs en face d'un si grand malheur? Je connais assez la générosité des citoyens du comté de Terrebonne pour savoir qu'ils sont prêts à voler au secours de cette population dans le besoin. C'est pourquoi je fais appel à leur pitié et à leur esprit de charité.

Jules-Édouard Prévost,
Député et Directeur de l'Avenir du Nord.

et Mme Athanase David ont pris une part active dans la distribution de ces secours de la métropole.

En outre des $ 5,000 versés par le gouvernement de Québec, on mentionne les souscriptions suivantes: $ 1,000 par *la Presse*, $ 1,000 par la maison Dupuis Frères, $ 1,000 par la Cie Métropolitaine d'habitations, $ 500 par l'Union des Municipalités, $ 100 par MM. Fyon & Fyon. Le mot d'ordre est de reconstruire la ville le plus tôt possible. Mais pour cela, il faut des fonds. Ce que le maire de Terrebonne, M. Labelle, demande surtout, c'est que la population de Terrebonne n'émigre pas. Il veut que la ville se reconstruise dans le plus bref délai.

Lui-même est complètement ruiné, mais sa perte semble l'affecter moins que celle de ses administrés. Ce qui presse le plus, actuellement, c'est d'assurer des logements aux nombreuses familles sans abri qui sont temporairement réfugiées soit au collège de Terrebonne, soit dans certaines familles. C'est pourquoi on demande le secours de toutes les âmes charitables.

Non seulement il faut assurer le vêtement et la nourriture à 1 200 personnes mais il faut leur construire des maisons pour la rude saison qui commence, leur procurer des meubles, de la lingerie, des couvertures, du combustible. L'argent que l'on enverra sera employé dans ce but.

Mardi, une délégation à laquelle s'est joint M. Jules-Édouard Prévost, député, a demandé l'aide du gouvernement fédéral par l'entremise de Sir Lomer Gouin. Ce dernier a assuré la délégation qu'il transmettrait cette demande à ses collègues en l'appuyant fortement. Il est entendu que le bureau de poste de Terrebonne sera reconstruit immédiatement. ■

La rivière des Mille Isles

C'est par cette voie d'eau, d'une longueur d'environ quarante kilomètres, qu'une partie des eaux du lac des Deux-Montagnes atteignent le Saint-Laurent. Il en fut d'abord question en 1674 dans les Relations des Jésuites... *«nous avons visité le bout d'en hault* [de l'île Jésus], *d'où descendant par la rivière Jésus l'on ne trouve que mauvais pays tout inondé des mil isles»*.

La seigneurie des Mille-Isles fut d'abord concédée à Michel-Sidrac du Gué, sieur de Boisbriand, le 21 septembre 1683. En 1712, Gédéon de Catalogne, dans son Mémoire sur les plans des seigneuries, précise que cette seigneurie est située au nord-ouest de l'île Jésus et que son nom lui vient *«de la grande quantité presque innombrable d'îles qui la sépare de l'isle Jésus, la plupart de ses Isles sont couvertes de sapinage fort touffues* [...]».

C'est Nicolas Gaspard Boucault qui le premier accole le générique **Rivière** au spécifique **Mille Isles**. Il identifie ainsi le cours d'eau qui passe entre l'île Jésus et la terre ferme du côté nord. Cette rivière a aussi été connue comme la **Rivière Saint-Jean**, la **Rivière Jésus**, la **Rivière La Chesnaye** et la **Rivière de Repentigny**. Les Relations des Jésuites de 1637 parlaient de cette rivière comme de la **Rivière Saint-Jean**, en souvenir du sieur Jean Nicolet, commis au magasin des Trois-Rivières qui eut souvent l'occasion d'emprunter ce couloir fluvial. En 1815, dans sa *Description topographique du Bas-Canada*, Joseph Bouchette parle de la **Rivière Saint-Jean** ou **Jésus** (du nom de l'île du même nom).

Louis Franquet, inspecteur général des fortifications, dans ses *Voyages et Mémoires sur le Canada* (1752), écrit... *«qu'on nomme **rivière de Re-pentigny** celle qui passe entre la grande terre du Nord et l'isle Jésus»*. Un plan préparé par H.B. Parry vers 1837 par-le tout simplement de **Branch of the River Ottawa**. Les Abénaquis, pour leur part, voyaient dans cette rivière la **Rivière au Râteau**.

Les plus vieux citoyens de Saint-Eustache en parlent comme de la **Grande Rivière**, pour la distinguer de la rivière du Chêne, beaucoup plus petite, qui coule au coeur de l'ancien village. *G.B.*

SOURCE : *Noms et lieux du Québec*, Sainte-Foy, 1994